



Groupement
Accueil de Loisirs
Fougeré – Thorigny

**PROCÈS VERBAL DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
DU VENDREDI 09 FÉVRIER 2018 et JEUDI 22 FÉVRIER 2018**

**Association du Groupement Accueil de Loisirs Familles Rurales
Fougeré-Thorigny**

Les adhérents de **Familles Rurales**, dans le cadre de l'association de **Groupement Accueil de Loisirs Familles Rurales Fougeré-Thorigny** se sont réunis en deux temps pour son Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 09 Février 2018, à la demande des Présidents de Familles Rurales Fougeré et Thorigny pour l'élection statutaire et le Jeudi 22 Février 2018 à la demande du nouveau bureau du Groupement Familles Rurales Fougeré-Thorigny pour la présentation du bilan financier. Aucun bilan moral n'a été effectué.

A- L'ordre du jour pour le Vendredi 09 Février 2018 était le suivant :

- A1- Présentation d'un approché du compte de résultat de 2017**
- A2- Élection du comité exécutif**
- A3- Questions diverses**

B- L'ordre du jour pour le Jeudi 22 Février 2018 était le suivant :

- B1- Présentation du compte de résultat de 2017**
- B2- Présentation du budget prévisionnel 2018**
- B3- Demande de subvention et de mise en place d'un fond de roulement**
- B4- Les NAP et la semaine de quatre jours**
- B5- Questions diverses**

A- L'ordre du jour pour le Vendredi 09 Février 2018 était le suivant :

Préambule :

Seul le Président de Familles Rurales Fougeré est présent.

Le Président de Familles Rurales Fougeré ouvre la séance à 20h.

A1- Présentation de l'approché du compte de résultat de l'année 2017

Un approché du compte de résultat est présenté par la Chargée de mission Familles Rurales; Bérénice TREILLARD. Certains chiffres restent incertains, le bilan doit être finalisé le 15 Février par la comptable de Familles Rurales en charge du dossier ainsi que la chargée de mission qui a récupéré les dernières factures auprès de la trésorière démissionnaire.

Un déficit est prévu sur cet exercice 2017. Ce déficit est dû en partie par une baisse des subventions municipales et un autre problème administratif lié aux versements d'indemnités journalières maladie (IJSS) à trois salariés par l'application d'une subrogation à tort alors que ce n'est pas la pratique ordinaire. De ce fait, les salariés ont perçu le maintien de leur salaire alors qu'ils auraient dû bénéficier seulement du versement de ces IJSS par la CPAM.

Le bilan n'est donc pas approuvé car non finalisé, le prévisionnel 2018 n'est pas revu.

Nous décidons donc de fixer une réunion avec les mairies de Fougeré et de Thorigny à une date postérieure au 15 Février afin que Familles Rurales finalise ce compte de résultat et le présente aux partenaires financiers.

A2- Élection du comité exécutif

Le Groupement 2017 était composé de 7 membres :

Mme CHAIGNEAU Delphine (Démissionnaire le 26 Janvier 2018)

Mme DE LAMBILLY Nadège (Démissionnaire en Février 2017)

Mme MONTASSIER Laëtitia (Démissionnaire le 06 Septembre 2017)

Mme RIDIER Laëtitia (Démissionnaire le 6 Décembre 2017)

Mme ROUSSIERE Linda (Démissionnaire le 6 Décembre 2017)

Mme SIROUET Aurélie (Démissionnaire le 6 Décembre 2017)

Mme TURBELLIER-SWANNET Marion (Démissionnaire le 6 Décembre 2017)

Présentation des 6 candidats présents pour intégrer le comité exécutif 2018 :

Mme BOURNONVILLE Gwendoline

Mr COLLET Arnaud

Mme GRELLIER Hélène

Mme DE LAMBILLY Nadège

Mme LE GALL Carole

Mme TURBELLIER-SWANNET Marion

D'un commun accord, nous déterminons les postes de chacune des personnes.

Président : Mme BOURNONVILLE Gwendoline

Vice-Président : Mme GRELLIER Hélène

Trésorier : Mme DE LAMBILLY Nadège

Trésorier adjoint : M COLLET Arnaud

Secrétaire : Mme LE GALL Carole

Secrétaire adjoint : Mme TURBELLIER-SWANNET Marion

Il est décidé que la déclaration à la préfecture soit de cette manière afin de respecter les statuts du Groupement. Par contre, nous décidons de faire fonctionner le comité exécutif en co-présidence, co-trésorerie et co-secrétaire afin de répondre au mieux aux besoins des deux communes.

A3- Questions diverses

La chargée de mission de Familles Rurales fait part de certains dossiers en cours par le Groupement. Les sujets trop complexes demandent des précisions supplémentaires. Nous décidons donc de se contacter ultérieurement afin de rassembler toutes les données.

Après avoir remercié l'Assemblée de sa participation, le Président déclare close l'Assemblée Générale Ordinaire à 23 Heures 30.

B- L'ordre du jour pour le Jeudi 22 Février 2018 était le suivant :

Préambule :

Sont présents :

. pour le Groupement : BOURNONVILLE Gwendoline, GRELLIER Hélène, DE LAMBILLY Nadège, COLLET Arnaud, LE GALL Carole. (Excusées : TURBELIER-SWANNET Marion)

. pour Familles Rurales : TREILLARD Bérénice (chargée de mission), BOUQUIN Véronique (comptable à la fédération), CHAIGNEAU Delphine (présidente de Familles Rurales Thorigny), BELAUD Tony (président de Familles Rurales Fougeré)

. pour la mairie de Fougeré : CHABOT Jean-Marie (Maire), SICOT Isabelle, GUIBERT Manuel, FRAPPIER Françoise (Adjointes au maire), MAROT Marie-Ange (Secrétaire de mairie)

. pour la mairie de Thorigny : GUYAU Luc (Maire); ROCHEREAU Benoit, GABORIAU Alexandra, CHEVOLLEAU Catherine, MAZOUÉ Isabelle (Adjointes au maire)

La chargée de mission ouvre la séance à 20h.

B1- Présentation du compte de résultat de 2017

(Annexe : compte de résultat présenté)

La comptable de Familles Rurales présente le compte de résultat à l'Assemblée.

L'accueil de loisirs a vendu 23635 heures extra-scolaires pour l'année 2017, 14410 heures en périscolaires et 15680 heures pour les Nouvelles Activités Périscolaires.

Le total général des charges s'élève à 199 994,09€, le total général des produits à 195 589,35€.

Le résultat de l'exercice 2017 est déficitaire de 4404,74€. Ce déficit est ré-expliqué avec les mêmes arguments que dans le chapitre A1 aux personnes présentes.

Le nouveau bureau élu le 9 Février 2018 a eu accès au compte bancaire et aux informations financières et administratives entre le 22 et le 23 Février 2018, date postérieure à la clôture des comptes par la Fédération Familles Rurales (le 15 février). Le nouveau bureau n'accepte pas le bilan financier 2017 de l'ancien bureau. La responsabilité de la présentation des comptes de résultat en revient entièrement à Familles Rurales et à l'ancien bureau.

B2- Présentation du budget prévisionnel 2018

(Annexe : compte de résultat présenté)

La comptable de Familles Rurales présente le prévisionnel 2018.

Le total général des charges s'élève à 197 137€ ainsi que le total général des produits. **Le résultat serait à l'équilibre grâce à un retour, des subventions des mairies, quasi équivalentes à 2016**, ce qui revient à une augmentation de 8 672,49€ par rapport à 2017.

Malgré plusieurs changements pour 2018, à savoir :

- la hausse des tarifs pour les adhérents et les non-adhérents au 1er janvier 2018
- la baisse du prix des repas suite à la résiliation du contrat avec Restoria, en cours de réalisation, baisse estimée à 0.20€ par repas.
- une forte mobilisation pour la prochaine benne Paprec prévue en juin 2018
- l'arrêt des NAP en septembre 2018 donnant lieu à une réorganisation complète du fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Fougeré-Thorigny
- des comptes rendus financiers réguliers tout au long de l'année avec les mairies (comme aujourd'hui)
- une grande coopération entre le groupement et la directrice
- un fort engagement de l'ensemble du nouveau bureau,

les mairies souhaitent rester sur un prévisionnel 2018 avec des subventions identiques à 2017, soit 68 412,51€ au lieu de 77 085€. Puis, suite aux réunions semestrielles entre elles et le Groupement, elles ajusteront leurs subventions, si nécessaire.

Nous reverrons le bilan prévisionnel 2018 lors de la prochaine réunion du bureau, le jeudi 15 mars, suite aux différents entretiens avec tous les acteurs de l'association (la directrice, la banque, la mutuelle...) et le souhait des mairies.

B3- Demande de subvention et de mise en place d'un fond de roulement

Suite au rendez-vous avec la banque et à l'accès aux comptes, une demande d'avance de subvention auprès de la mairie de Thorigny est demandée. L'état des comptes actuel ne permet pas le versement des salaires pour le mois de Février. La réunion du conseil d'administration de Thorigny ne se regroupant que le 5 mars, une attestation de versement de subventions est demandée et accordée. Grâce à ce virement prévu entre le 6 et le 10 mars, la banque nous autorise un découvert exceptionnel. La mairie de Thorigny nous verse l'intégralité des subventions pour 2018 soit : 21 134,79€.

Afin d'éviter que le problème ne se reproduise, une demande de mise en place d'un fond de roulement d'environ 7 000€ (correspondant aux salaires) est évoqué par la comptable de la Fédération Familles Rurales. Cette somme appartiendrait toujours aux mairies et ne rentrerait pas en compte lors des bilans financiers (uniquement sur le compte d'exploitation). Une demande par le bureau du Groupement va être formulée de ce sens auprès des deux municipalités.

Une autre proposition est évoquée par la mairie de Fougeré qui consisterait à demander les subventions au fur et à mesure des besoins. Habituellement elles sont versées en trois à quatre fois au cours de l'année. La prochaine réunion du conseil d'administration de Fougeré est prévue fin mars.

B4- Les NAP et la semaine de quatre jours

Suite à une décision des deux municipalités, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont arrêtées pour la rentrée scolaire 2018-2019. Toute l'organisation de l'Accueil de Loisirs Fougeré-Thorigny est à revoir. En effet, les animateurs ont un temps horaire de prévu pour ces activités.

De plus, les deux écoles publiques des communes de Fougeré-Thorigny, passent de la semaine de 4,5 jours à celle de 4 jours, également à la rentrée de septembre 2018. Le mercredi matin n'étant plus travaillé, il est susceptible d'y avoir plus d'enfants à l'Accueil de Loisirs le matin, voire à la journée.

C'est pourquoi un questionnaire sera envoyé à tous les parents des écoles publiques et privées de Thorigny et de Fougeré, afin de connaître leurs besoins pour la rentrée de septembre 2018. Nous pourrions essayer d'adapter au mieux le service de l'Accueil de Loisirs tant en personnel qu'en horaire d'ouverture... Le nombre d'enfants sur les deux sites sera également à prendre en compte pour l'organisation du personnel et la gestion du minibus.

Un "plan Mercredi" a été évoqué par Mme Treillard Bérénice (chargée de mission FR) pour proposer des activités le mercredi matin en remplacement des NAP, avec subvention. Cela sera à revoir ultérieurement.

B5- Questions diverses

Il a été question également lors de la soirée de :

- l'impact de la hausse du tarif pour les adhérents et les non-adhérents au 1er janvier 2018 sur le prévisionnel 2018. Pour cela nous avons besoin de la répartition des familles en fonction de leur QF (Quotient Familial). Cela est à l'étude avec la Fédération Familles Rurales, le bureau du Groupement Familles Rurales et la directrice de l'Accueil de Loisirs Fougeré-Thorigny
- Un CEJ (Contrat Enfance et Jeunesse) est actuellement en cours et se termine en décembre 2018. Il a été contracté par la maire de Fougeré. Un prochain bilan avec la CAF, la mairie, le Groupement Familles Rurales et l'Accueil de Loisirs Fougeré-Thorigny, est prévu en avril, afin de mettre en place un nouveau CEJ pour 2019. Le nouveau projet sera à définir.

Après avoir remercié l'Assemblée de sa participation, l'Assemblée Générale Ordinaire est close à 21 heures 50 et un verre de l'amitié est offert par la mairie de Fougeré.

Fait à Fougeré-Thorigny,
le 26.02.2018,

La Présidente ,

Mme Bournonville Gwendoline

La Secrétaire ,

Mme Le Gall Carole

Annexe : compte de résultat présenté

Accueil de loisirs sans hébergement - Accueil jeunes - Rythmes éducatifs

(Un budget par structure)

Gestionnaire : Association FR Coex

Structure concernée : ACCUEIL DE LOISIRS

Adresse de la structure :

Nombre heures extrascolaire ou jeunes	23635	23635
Nombre heures périscolaires	14406,5	14410
Nombre heures TAP/NAP	15677,5	15680
Type de comptabilité :	53719	53725

N° de compte	CHARGES	Réel 2017	BP 2018	N° de compte	PRODUITS	Réel 2017	BP 2018
60	Achats	29 089,14 €	27 152,00 €	70	Produits des services rendus	110 018,84 €	111 655,00 €
	Achats de prestations pour activité	5 078,64 €	5 100,00 €	70623	Prestations de service CAF :		
	Achat de prestations pour repas				- ALSH extrascolaire/jeunes (0,54 €/heure)	12 046,05 €	12 795,00 €
	Fournitures pour activité	7 763,27 €	6 000,00 €		- ALSH périscolaire (0,54€/heure)	12 325,23 €	12 325,00 €
	Electricité - gaz - carburant - eau	40,26 €	32,00 €		- ASRE (rythmes éducatifs : 0,54 €/heure)	8 465,85 €	8 460,00 €
	Alimentation - repas	14 335,82 €	14 400,00 €	70642	Participations des usagers :		
	Fournitures d'entretien - petit équipement	1 557,70 €	1 420,00 €		- Participations extrascolaire/jeunes	38 359,82 €	39 075,00 €
	Fournitures de bureau	313,45 €	200,00 €		- Participations périscolaire	38 056,89 €	39 000,00 €
61	Services extérieurs	1 760,72 €	2 350,00 €		- Participations TAP/NAP		
	Loyer et charges locatives						
	Location de matériel	1 460,72 €	2 000,00 €				
	Entretien - réparations	50,00 €	50,00 €	708	Produits des activités annexes	765,00 €	
	Assurances			74	Subventions d'exploitation	78 002,14 €	84 125,00 €
	Documentation générale	250,00 €	300,00 €	741	Subvention Etat Fonds de soutien rythmes éduc		
				741	Subvention Etat Emplois aidés	2 436,08 €	
62	Autres services extérieurs	19 993,53 €	18 700,00 €	742	Subventions régionales		
	Personnel extérieur (facturé)			743	Subventions départementales	800,00 €	800,00 €
	Honoraires			744	Subventions communales	68 412,51 €	77 085,00 €
	Communication - informations			7451	Subventions et prestations de service des organismes nationaux :		
	Transports liés aux activités	918,02 €	1 050,00 €		- MSA	1 313,55 €	1 200,00 €
	Déplacements - missions - réceptions	5,40 €	400,00 €		- Caisse Maritime des Allocations Familiales		
	Affranchissement - téléphone	410,37 €	410,00 €	7452	Subventions CAF :		
	Services bancaires	160,55 €	140,00 €		- tarification ou autre	5 040,00 €	5 040,00 €
	Cotisations - affiliations - frais fédératifs	14 720,53 €	15 500,00 €	746	Subventions EPCI (intercommunalité)		
	Frais de formation	3 778,66 €	1 200,00 €	747	Subventions entreprise		
				748	Subventions autre entité publique		
63	Impôts et taxes	2 467,04 €	2 360,00 €	75	Autres produits de gestion		
	Impôts et taxes liés aux salaires	2 367,84 €	2 360,00 €				
	Autres impôts et taxes	99,20 €					
64	Frais de personnel	146 147,32 €	146 230,00 €				
	Salaires	86 404,02 €	86 500,00 €	76	Produits financiers	38,05 €	
	Charges sociales	59 023,30 €	59 000,00 €			38,05 €	
	Médecine du travail	720,00 €	730,00 €	77	Produits exceptionnels	317,40 €	157,00 €
					-	317,40 €	157,00 €
65	Autres charges de gestion courante				-		
					-		
66	Charges financières			78	Reprise sur provisions		
	Intérêts des emprunts				Reprise sur provisions		
	Intérêts sur découvert						
67	Charges exceptionnelles	191,40 €		79	Transfert de charges	7 212,92 €	1 200,00 €
		191,40 €			Remboursements d'Indemnités Journalières	941,28 €	
					Remboursements de frais de formation	6 271,64 €	1 200,00 €
68	Dotations	344,94 €	345,00 €				
	Dotations aux amortissements	344,94 €	345,00 €				
	Dotations aux provisions						
69	Impôts sur les bénéfices						
	TOTAL DES CHARGES	199 994,09 €	197 137,00 €		TOTAL DES PRODUITS	195 589,35 €	197 137,00 €
86	Contributions volontaires			87	Contrepartie des contributions à titre gratuit		
	Mise à disposition de personnel				Prestations en nature des collectivités locales		
	Mise à disposition de locaux						
	Prestations techniques						
	TOTAL GENERAL CHARGES	199 994,09 €	197 137,00 €		TOTAL GENERAL PRODUITS	195 589,35 €	197 137,00 €
	<i>Résultat excédentaire</i>				<i>Résultat déficitaire</i>	4 404,74 €	

Date : Nom - prénom et qualité du signataire :

Signature :